

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de la SHF du samedi 11 juin 2016  
Université Nanterre-Paris Ouest-La Défense

L'AG, fixée à 9 heures, commence à 9 :15 et fait suite aux réunions du Bureau et du Comité qui ont eu lieu la veille, avec la présence pour la réunion du Comité de :

Karim BENMILOUD, Raúl CAPLAN, Fernando COPELLO, Zoraida CARANDELL, Erich FISBACH, Emilie GUYARD, Marie-Eugénie KAUFMANT, Laurie-anne LAGET, Anne LENQUETTE, Ilda MENDES DOS SANTOS, Gregoria PALOMAR, Manuelle PELOILLE, Mercè PUJOL, Isabelle TAUZIN, Jacques TERRASA, Pascale THIBAUDEAU, Cécile VINCENT-CASSY, Sarah VOINIER.

Etaient présents en tant qu'invités : Christophe DUBOIS et Marie-Hélène SOUBEYROUX (en représentation du Comité d'organisation du Congrès de la SHF de Tours 2017).

Excusés : Frédéric ALCHALABI, Sylvie BOUFFARTIGUE, Morgane KAPPÈS-LE MOING, Sandra HERNANDEZ, Françoise MARTINEZ, Natalie NOYARET, Néstor PONCE, Philippe RABATE, Hélène THIEULIN-PARDO.

## **Ordre du jour**

### **1. Proclamation des résultats de l'élection du tiers sortant du comité**

### **2. Rapports financiers**

### **3. Rapport sur le concours des Bourses SHF**

### **4. Renouvellement Comité des Sages**

### **5. Bilan de l'année écoulée. Principales actions**

- Fonctionnement du site
- La SHF et les réseaux
- Défense de l'hispanisme
- HispanismeS* et politique éditoriale de la SHF

### **6. Perspectives**

- Représentation des doctorants au comité
- 38<sup>ème</sup> Congrès Tours 2017
- Congrès AFUE /APEF /SHF 2017
- Journées d'études 2018
- 39<sup>ème</sup> Congrès 2019

### **7. Questions diverses**

## 1. Proclamation des résultats de l'élection du tiers sortant du comité

Les élections se sont déroulées de façon très satisfaisante.

Il faut se féliciter du fait que le nombre de candidats ait été aussi important (17 candidats pour 10 postes), et surtout de l'augmentation très significative du nombre de votants qui renverse une tendance à la baisse depuis 2012 ; pour mémoire, il y a eu 185 votants en 2015, et 266 cette année).

Raúl Caplán donne lecture des résultats des élections 2016.

273 votes ont été exprimés ; 7 votes ont dû être supprimés pour des adhérents non à jour ni en 2015 ni en 2016 : 266 votes ont donc été pris en compte.

Les 10 membres élus ou réélus sont :

<b>Nom, Fonction, Institution</b>	<b>Nombre de voix obtenues</b>
Erich Fisbach (PR, Université d'Angers)	202
Philippe Rabaté (MC, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense)	172
Isabelle Tauzin (PR, Université Bordeaux Montaigne)	153
Sylvie Bouffartigue (Pr, Université Versailles Saint Quentin)	141
Xavier Escudero (MC, Université du Littoral)	119
Anne Puech (MC, Université Rennes2)	112
Sandra Contamina (MC, Université d'Angers)	110
Nadia Mékouar-Hertzberg (PR, Université de Pau)	107
Catherine Pelage (MC, Université d'Orléans)	104
Sonia Kerfa (MC, Université Lyon2)	104

Non élus:

<b>Nom, Fonction, Institution</b>	<b>Nombre de voix obtenues</b>
Odile Lasserre-Dempure (MC, Université de Toulon)	99
Maylis Santa-Cruz (MC, Université Bordeaux-Monta)	97
Christine Pérès (PR, Université Toulouse2)	96
Alvar de la Llosa (PR, Université Lyon2)	86
Natacha Vaisset (MC, Université de La Rochelle)	83
Sébastien Lefevre (Docteur, Académie de Créteil)	78
Marta Inés Waldegaray (PR, Université de Reims)	76

Le président remercie les membres sortants, ainsi que tous les candidats qui se sont présentés à cette élection et félicite les nouveaux élus.

## 2. Rapports financiers

### •Rapport financier de la trésorière

Avant de donner la parole à la trésorière, le président remercie Sarah Voinier pour tout son travail ainsi que les deux commissaires aux comptes et se félicite de ces résultats qui confortent la SHF dans les choix qui ont été pris dans le but de réduire son déficit structurel (cf. comptes rendus des AG précédentes). Il fait également quelques constats/remarques :

- la baisse importante des dépenses liées aux réunions du comité (hors Congrès), soit 947,71€ (grâce notamment à l'achat des billets de train/avion à l'avance afin d'avoir les meilleurs prix)
- la baisse très importante des frais liés à la réunion du Comité des Sages (dépenses pratiquement divisées par 5). E. Fisbach remercie les Sages ainsi que les membres du Comité pour ce qu'il perçoit comme un signe d'attachement au fonctionnement de la SHF. On peut donc nourrir un certain optimisme et espérer un retour à l'équilibre budgétaire, sans lequel la SHF ne pourra évidemment pas soutenir son action.
- Un mot sur une affaire qui nous occupe depuis des mois, qui occupe tout particulièrement Sarah Voinier depuis des mois, et qui a fait l'objet de débats au comité en en AG depuis un certain temps, celui du prélèvement automatique, dont nous pensions qu'il pourrait être opérationnel en mars, mais qui ne l'est toujours pas, ce qui n'est pas sans incidences sur notre fonctionnement, mais ce qui n'est pas de notre fait... Cette question devrait être résolue très prochainement (Sarah Voinier a un rendez-vous fin juin avec l'entreprise qui se charge de la mise en place de ce prélèvement).
- Enfin, Sarah Voinier quittera la trésorerie de la SHF en juin 2017, et Frédéric Alchalabi, membre du Comité et du Bureau, a accepté de la remplacer et d'être d'ici là son « stagiaire ».

Puis Sarah Voinier résume le rapport financier, qui a été approuvé par les deux Commissaires aux Comptes (Marie-Madeleine Gladieu et Ghislaine Fournès). Ci-dessous ce rapport complet (les rapports des Commissaires aux comptes seront mis en ligne avec le C-R de l'AG) :

### **RAPPORT FINANCIER TRÉSORERIE SHF 2015** établi le 10 mai 2016

#### **Trésorerie : position au 31 décembre 2015**

##### **-La Banque Postale**

##### **1-Compte courant CCP n°0887655Y020**

Solde au 31/12/15 : **1043,45€** (outre les dépenses de la SHF, il faut compter 123,40€ de frais bancaires (au lieu de 113,40€ en 2014, soit 10€ d'augmentation) comprenant les frais de tenue de compte 24,60€ (au lieu de 24€ en 2014) ; les frais de service de banque à distance 61,80€ (60€ en 2014) ; les frais de relevé de compte 36,80 (au lieu de 29,40€ 21€ en 2014).

##### **2-Livret A n°1203459867B**

Solde Livret A au 31/12/15 : **12,94€** (au lieu de 12,82€ en 2014) comprenant 0,12€ d'intérêts pour l'année 2015 (au lieu de 4,97€ en 2014 ; 89,96€ pour 2013 et 142,77€ pour 2012. Cette chute d'intérêts s'explique par le fait qu'en 2012, le livret A avait été alimenté par un compte épargne horizon de 4000€ cassé en juillet 2012, ce qui avait constitué une manne d'argent

conséquence. Depuis, aucun compte épargne n'a été touché et le Livret A n'a plus bénéficié de véritable réserve).

**Total avoirs LBP au 31/12/15 : 1056,39€** (au lieu de 230,16€ en 2014 et 748,29€ en 2013)

### **-La Banque Populaire Rives de Paris**

#### **1-Compte courant n°04045009331**

Solde au 31/12/15 : **1547,31€** (2014 : 262,09€ et 2013 : 160,21€). En 2015, la SHF n'a perçu aucun intérêt des parts sociales puisque celles-ci (3000€) ont été versées au compte courant en novembre 2015 pour faire face aux dépenses de fonctionnement de la trésorerie (réunions du bureau et du comité en octobre et bourses 2015).

2-Epargne monétaire : la SHF possède 4 compte A terme qui n'ont pas été touchés en 2015, soit un total de **34 000€** (2 comptes de 9000€ dont l'échéance est fixée à 2020 et 2 comptes de 8000€ dont l'échéance est en 2021 ; ces comptes sont à taux progressif, au début à 2,5% pour finir aux alentours de 4,7%).

3-Epargne financière : **1150€** qui correspondent à 23 parts sociales de 50€ (2014 : 250 parts sociales, soit 4150€). Pas de revalorisation en 2015 comme cela avait été le cas en 2014. Les intérêts sur ces parts sociales seront versés en juin 2016.

**Total avoirs BP Rives de Paris au 31/12/15 : 36 697,31€** (au lieu de 38 412,09€ en 2014 et 38 310,21€ en 2013)

**Total des avoirs SHF au 31 décembre 2015 : 37 753,7€** (au lieu de 38 642,25€ en 2014 ; 38 908,5€ en 2013 et 45 266,28€ en 2012)

La baisse des avoirs de 2015 par rapport à 2014 s'élève à 888,55 € au lieu de 266,25€ l'année dernière. Elle s'explique par la ponction de 60 parts sociales dans les réserves de la SHF en novembre 2015.

### **Récapitulatif des dépenses pour 2015 :**

#### **1-Réunions SHF :**

-Janvier 2015 (réunion bureau + comité à Paris): **1759,70€** (2014 : 2307,03€)

-Juin 2015 (Congrès Bordeaux) : **5008,42€** (1552,67€ de frais de déplacement membres du bureau et du comité et 3455,75€ d'hébergement à l'hôtel Gambetta). En 2014 : JE Lyon 3158,58€ (dont 1631,80€ hôtel Ibis et 1526,78 frais déplacement)

-Octobre 2015 (réunion bureau + comité à Paris): **1453,20€** (2014 : 1853,58 €)

TOTAL Rencontres SHF sur l'année : **8221,32€** (2014 : 7319,19€)

2-Bourses SHF : **8400€** (2014 : 8800€) qui comprend les 1400€ qu'il restait à verser des 10 bourses 2014 et 7000€ des 7 bourses 2015 (aujourd'hui il reste encore 400€ à verser pour 2 bourses AL 2015). Rappel : le montant des bourses est de 1200€ pour l'Amérique Latine et de 800€ pour l'Espagne.

3-Subvention SHF pour le congrès SHF de Bordeaux : **3000€** (JE 2014 : 2000€)

4- Evoluty Web Agency : **1044€** (abonnement maintenance informatique du site SHF ; idem pour 2014)

5- Réunion Conseil des Sages à Paris : **193,70€** (2014 : 912,80€)

6-Frais divers bureau : **42,67€** (dont 22,56€ de frais de photocopies et 20,11€ de frais d'envoi, notamment du dossier financier aux deux commissaires aux comptes de la SHF ; 192,46€ en 2014)

7-Cotisation MAIF : 195,14€ (2014 :161,16€)

**Total des dépenses pour 2015 : 21 096,83€** (2014 : 21 170,61€ ; 2013 : 25 336,74€ ; 2012 : 28 280,77€ ; 2011 : 36 131,17€)

### **Récapitulatif des recettes pour 2015 :**

1-579 cotisants le 31/12/15 (628 en 2014 ; 576 en 2013 ; 572 en 2012 et moins de 500 en 2011) : **18 759€** (2014 : 21 006€)

2-1000€ facturés à l'Université de Bordeaux Montaigne pour l'édition des actes du congrès SHF dans la revue *Hispanismes* (numéro à paraître en 2016)

3-Intérêts LBP Livret A : **0,12€** (2014 : 4,97€)

**Total recettes pour 2015 : 19 759,12€** (2014 : 22 010,97€ ; 2013 : 18 470,96€ ; 2012 : 21 627,77€ ; 2011 : 28 520,76€)

**Le bilan de la balance des dépenses et des recettes est négatif pour 2015 et accuse un déficit de 1337,71€** (en 2014, il montrait, pour une fois, un léger excédent de 840,36€ ; pour mémoire : en 2013 le déséquilibre s'élevait à 6865,78€ et celui de 2012 à 6653€). Le déficit de cette année s'explique principalement par la baisse des cotisations (49 cotisants de moins par rapport à 2014). Les reliquats des 10 bourses de 2014 ont occasionné une dépense de 1400€, limitant ainsi l'impact attendu par la baisse des bourses au nombre de 7. Par ailleurs, si les membres du bureau et du comité, ainsi que du comité des Sages, continuent leurs efforts pour diminuer les frais de déplacement et d'hébergement lors des rendez-vous annuels –on constate une baisse notable des dépenses de janvier et d'octobre-, les frais liés au congrès ont dépassé de presque 2000 euros ceux de l'année dernière aux Journées d'étude de Lyon. Néanmoins, il convient de préciser que toutes ces dépenses ont été contrebalancées par une baisse très nette (plus de 700€ !) des frais du comité des Sages et des frais de bureau (150€ de moins par rapport à 2014).

En réalité, nous nous attendions à ce déficit car les frais liés au fonctionnement même de notre société sont prévisibles et se pérennisent d'une façon ou d'une autre. Malgré les difficultés, nous nous félicitons d'avoir pu préserver les placements de nos prédécesseurs, soucieux de l'avenir de la SHF, dont les taux d'intérêt augmentent progressivement et arriveront à terme à partir de 2020. Nous rappelons que ces placements servent, non pas à couvrir les dépenses de fonctionnement de notre société, mais à financer des projets d'investissement et de développement, comme ce fut le cas ces dernières années avec la création du site internet de la SHF.

Pour 2016, outre les dépenses liées aux activités annuelles de la SHF, il faudra créer une épargne d'au moins 500 € en vue de l'organisation du congrès de 2017 (SHF-APFUE-APEF). Dans ce sens, l'augmentation d'un euro pour la cotisation 2016 permettra une recette supplémentaire d'environ 600 €, si le nombre de cotisants se maintient bien entendu. Une somme importante qui, combinée à l'économie que supposera la faible dépense pour l'hébergement et le déplacement des Journées d'étude de Nanterre, aidera sans doute à la réalisation de cette rencontre exceptionnelle. Sans oublier que le choix de limiter les bourses à 5 en 2016 participera également de la diminution des dépenses de fonctionnement. Sans être trop optimistes, on peut donc penser que le bilan financier prévisionnel de l'année 2016 sera plus équilibré.

Sarah Voinier  
Trésorière de la SHF

### **3. Rapport sur le concours des Bourses SHF**

Le président rappelle que comme cela avait été décidé lors de l'AG du 13 juin 2015, le comité s'est réuni plus tôt qu'habituellement et comme cela avait également été décidé lors de cette même AG, les résultats ont immédiatement été publiés sur le site -et peuvent être encore consultés à la une du site.

Karim BENMILOUD, vice-président en charge du Concours des Bourses de la SHF, se félicite de la haute tenue de cette XI<sup>e</sup> édition du Concours, qui a vu le nombre de candidats se stabiliser au-dessus d'une quinzaine, et qui garantit de ce fait l'excellence des dossiers des lauréats désignés par le Comité des Sages. Le Président du Comité des Sages souligne en effet dans son rapport la très haute qualité des dossiers reçus, qui témoigne de l'excellente santé de nos disciplines et de la qualité de la relève qui sera appelée à faire vivre l'hispanisme dans les années qui viennent. Karim Benmiloud se réjouit enfin que la réduction du nombre des bourses à 5 ait permis un retour des comptes de la SHF à l'équilibre.

En complément de ces informations, Jacques Soubeyroux explique brièvement comment le Comité des Sages a réussi à diviser ses frais par cinq, en évitant de faire les réunions les vendredis et en la plaçant l'après-midi ; cela diminue les frais de transport et d'hébergement. Par rapport aux candidatures reçues, J. Soubeyroux souligne que le nombre de candidatures reçues (16) était important, et que 11 candidatures étaient de très bonne tenue ; le Comité a invité plusieurs candidats à se représenter en 2017.

### **4. Renouvellement Comité des Sages**

Le comité des Sages sera amené à se renouveler en 2016 (suite au décès de Thomas Gomez et au départ de certains collègues) ; le président reste en place jusqu'à fin 2017.

E. Fisbach pense par ailleurs qu'il serait bon que le règlement intérieur adopté par l'AG du 8 juin 2013 soit sur le site de la SHF, et par la même occasion, et en accord avec le président du Comité des Sages, Jacques Soubeyroux, que la composition figure également sur le site (le règlement est d'ores et déjà en ligne, et la composition du comité sera mise en ligne dès que tous les membres auront été désignés).

### **5. Bilan de l'année écoulée. Principales actions**

#### **•Fonctionnement du site**

Manuelle Peloille, secrétaire responsable du site, signale que depuis le changement de direction en 2014 de l'entreprise familiale bordelaise Evolutis qui depuis cinq ans assurait la maintenance du site, les problèmes s'accumulent et ne sont plus résolus de manière satisfaisante, malgré des demandes répétées de la part du secrétaire général comme de la responsable du site.

Les dysfonctionnements suivants ont persisté : problème d'acheminement des lettres d'information qui étaient considérées comme indésirables par le serveur Orange, donc rejetées ; présence de caractères cabalistiques à la place des caractères accentués ; module de bibliographie non actualisable et qui ne marche plus ; version du système de gestion des contenus du site (Joomla) datant de 2011. Seul le premier problème a été résolu, et de manière insatisfaisante, car il a fallu créer une liste de diffusion spécifique pour les utilisateurs Orange. Lors du Congrès de Bordeaux de juin 2015, une demande de rencontre avec le gestionnaire du site formulée à l'avance n'avait pas reçu de réponse, fût-elle négative. Début 2016, il nous a

signalé que nous étions libres et que nous serait adressée la facture pour les six premiers mois de 2016.

Nous avons donc pris contact avec une autre entreprise. Trois solutions se présentaient. Le webmaster de l'association NEC+ et du Collège d'Espagne, Jesús Ramírez de Arellano, de l'entreprise Coartada, basée à Madrid et à Paris, dont le nom nous a été suggéré par Natalie Noyaret, membre de notre comité. Celui de l'Université Bordeaux Montaigne, proposé par Isabelle Tausin, et un troisième dont Manuelle Peloille avait les coordonnées. Nous avons demandé un devis au premier, qui s'élève à 2400€ TTC pour la remise en état du site (comprenant notamment l'actualisation du système de gestion des contenus, des modules "événements", "calendrier", "élections", etc., le changement d'apparence avec lisibilité sur tous supports comme les tablettes et autres artefacts, l'actualisation de la bibliographie, le toilettage de la configuration destiné à supprimer les caractères cabalistiques, l'identification correcte de la lettre d'information afin qu'elle ne soit plus rejetée comme indésirable), plus 600 à 1000€ TTC par an pour la maintenance courante, selon le degré d'autonomie du futur secrétaire responsable du site. Ce devis est soumis à approbation de l'Assemblée générale.

Erich Fisbach ajoute qu'il s'agit là d'une dépense d'investissement.

Françoise Crémoux regrette qu'il n'y ait pas eu de mise en concurrence. Manuelle Peloille acquiesce quant au principe, mais souligne que, même si cela n'est pas visible aux yeux des sociétaires, elle pallie en grande partie, depuis plus d'un an, les carences du service de la société gestionnaire, et a pris plusieurs heures à exposer le problème au webmaster pressenti, qui lui aussi a passé du temps pour épulcher le site. Comme elle juge ce devis raisonnable par rapport à la prestation fournie, elle propose de demander un détail en fonction des remarques du comité et de l'Assemblée avant de l'accepter. La demande d'un autre devis est mise au vote, elle est refusée. Le devis est accepté à l'unanimité moins 4 abstentions.

Un autre point concernant le site est abordé par Erich Fisbach, sous forme d'une proposition : prenant le modèle de quelque chose que se fait/va se faire à l'IDA pour l'américanisme (en réalité la littérature LA), E. F. pense que ce serait bien que nous puissions afficher un descriptif de nos divers domaines scientifiques. Il faudrait pour cela que nous puissions afficher des fiches descriptives d'environ 2 pages, ce qui permettrait de donner une meilleure visibilité à la recherche dans nos domaines, mais aussi de donner plus de contenu à ce que nous mettons derrière ce terme « hispaniste » à la SHF. Fernando Copello et Cécile Vincent-Cassy se proposent de faire ce travail pour le domaine du Siècle d'Or. Une fiche servant de modèle sera transmise prochainement aux membres du Comité afin qu'ils puissent se porter candidats pour une fiche, lesquelles devraient prendre comme base les domaines représentés au Comité des Sages.

#### •La SHF et les réseaux

•GALET : nous avons été reçus par Pascale Laborier, conseillère de Th. Mandon le 29 mars dernier (voir compte rendu). Nous devrions être reçus une nouvelle fois ce mois-ci. Nous avons décidé par ailleurs qu'il nous faudrait formaliser l'existence du GALET (l'AFEA, Association Française d'Etudes Américaines a ouvert un onglet sur son site : <http://afea.fr>), ce qui donnerait sans doute plus de poids à nos actions. Nous avons également décidé de reporter les états généraux pour diverses raisons (temps de préparation, calendrier, mais aussi parce que nous étions en attente des suites après notre rendez-vous avec Pascale Laborier).

•REAH : suite à la réunion de Milan, le CR a été retardé et tellement retardé qu'il ne nous est pas encore parvenu. Un certain nombre de choses ont cependant été décidées comme l'ouverture de nos colloques à des membres d'associations du REAH (c'est le cas pour le

Congrès de Tours ; c'est le cas du congrès des polonais à Cracovie en septembre, ainsi que du Congrès annuel de l'Association of Hispanists of Great Britain and Ireland (AHGBI) d'avril 2017 qui se tiendra à Cardiff et dont l'appel en communication est en ligne sur notre site (<http://www.hispanistes.org/component/jevents/icalrepeat.detail/2016/10/14/1277/7/>).

La réunion annuelle du réseau (pratiquement instituée maintenant) aura lieu cette année à Cracovie en septembre. Erich Fisbach compte y proposer que nous organisions un congrès du REAH, lequel pourrait avoir lieu tous les deux ans par exemple dans un des pays partenaires (en le couplant à un Congrès national éventuellement).

E. Fisbach a été invité au colloque de l'AISI (Associazione Italiana Studi Iberoamericani) et se demande si cette association ne devrait pas faire partie, comme d'autres, de la REAH.

•SLNL (Société des Langues Néolatines) : E. Fisbach a participé à la JE du 26 mai dernier à l'occasion du 110<sup>e</sup> anniversaire de l'association (dans les locaux de l'Assemblée Nationale). Communications très intéressantes dont par exemple celle de Mme Imma Tor Faus (Conseillère Langue française et diversité linguistique - Organisation internationale de la Francophonie) qui a été contactée pour participer aux Etats Généraux et qui a accepté volontiers.

#### •Défense de l'hispanisme

E. Fisbach rappelle l'action de soutien à la filière d'Espagnol de l'Université de Toulon, action couronnée de succès et à laquelle la SHF s'est associée largement, à travers une lettre au président de l'Université, des actions coordonnées sur le site et la page facebook ainsi que la sensibilisation de nos collègues du GALET.

Plus récemment, le Président a eu une demande d'intervention d'une ATER qui s'est vu refuser sa demande de détachement par le rectorat dont elle dépend. C'est là un problème récurrent qui touche toutes les disciplines et qui a déjà valu des interventions du GALET.

La CP-CNU a voté le suivi de carrière : pourquoi ce changement alors que beaucoup de sections avaient manifesté leur opposition à ce suivi individuel ?

Françoise Crémoux, VP CNU présente à l'AG de la SHF, fournit des éléments d'explication et rappelle que la 14<sup>ème</sup> section a voté contre. Elle développe les arguments du bureau de la CP-CNU pour adopter ce suivi de carrière. Parmi ces arguments : l'assurance quant au fait que le suivi de carrière ne serait pas utilisé pour la modulation des services ; le fait que les évaluations ne seront pas traduisibles en données chiffrées, elles seront non quantifiables, ne permettant pas la comparaison entre les uns et les autres ; le fait que ce suivi est déjà testé dans certaines sections (scientifiques) et que les avis desdites sections sont devenus favorables, car cela aurait aidé à faire progresser certains collègues dans des Universités qui autrement n'auraient pas pensé à demander des avancements ; le fait que l'application qui sera ouverte donnerait des informations confidentielles aux E-C (non visibles par les établissements). La décision de la CP-CNU aurait été guidée aussi par le fait que des menaces pesaient sur le CNU : s'il avait refusé de participer à ce suivi, le Ministère aurait pu solliciter d'autres instances comme par ex. le HCERES. Une autre garantie de ce suivi est que les E-C ne seraient pas évalués pendant leurs 5 premières et 5 dernières années de carrière.

Malgré ces éléments, la 14<sup>e</sup> section s'est prononcée contre le suivi de carrière, en partie du fait de ne pas avoir pu consulter la section.

Un débat a eu lieu à la suite de ces explications : Sarah Voinier (se) demande sur quoi débouche cette évaluation, à quoi cela sert une évaluation qui, soi disant, n'aurait pas de finalité autre



que aider certains collègues à avancer dans leur carrière (mais à ce moment, pourquoi avoir écarté le volontariat comme base de ce suivi ?). Zoraida Carandell signale la frustration de plusieurs collègues, notamment du fait que certains syndicats, opposés à ce suivi, ont fini par voter contre, ce qui coupe les sections de leurs bases. Elle note également que ces évaluations individuelles vont à l'encontre du collectif, et peuvent avoir des répercussions néfastes, car beaucoup de collègues pourraient être tentés de privilégier leur carrière plutôt que des tâches moins valorisantes mais nécessaires.

Françoise Crémoux conseille aux membres de la SHF d'aller consulter un certain nombre de documents disponibles sur le site de la CPCNU ([www.cpcnu.fr/web/cpcnu/documents](http://www.cpcnu.fr/web/cpcnu/documents))

Erich Fisbach se chargera de consulter le GALET sur ce point précis.

La réforme du doctorat est également évoquée. Elle fera l'objet d'une intervention lors d'une table ronde.

•*HispanismeS* et politique éditoriale de la SHF

Rappel de l'échéancier pour l'année en cours et constitution d'une liste de volumes pour les années 2017 et 2018 :

-Pascale Thibaudeau et Emmanuel Vincenot (éd.), *Spectres de la guérilla dans les cinémas hispaniques*, *HispanismeS*, n°7, parution prévue juillet 2016,

-Erich Fisbach et Philippe Rabaté (éd.), *Génération dans le monde hispanique et hispano-américains*, *HispanismeS*, n°8, parution prévue au cours du second semestre de 2016. Première lecture et expertise de l'ensemble des textes, les articles sont actuellement en navette avec les auteurs avant une seconde lecture plus légère.

Il y aura par ailleurs un hors-série dirigé par Maud le Guellec et Carole Fillière, qui est en bonne marche.

**L'année 2017 verra naître les numéros suivants :**

-Isabelle Mornat (éd), *La narrativa de la crisis en España: contornos/desvíos*, *HispanismeS*, n°9, premier semestre 2017. Les textes seront reçus en septembre 2016 et feront alors l'objet d'une expertise.

-Ilda Mendes dos Santos (éd.), *Hommes et bibliothèques : la République des Lettres au 17<sup>ème</sup> siècle*, *HispanismeS*, n°10, parution au second semestre 2017.

**Cette même année 2017 verra la publication de deux hors-série :**

-Un numéro de miscellanées dont l'appel à contribution sera lancé juste après les journées de Nanterre.

-Un numéro consacré aux journées d'études de Nanterre et qui sera le Hors-Série n°2.

**L'année 2018 verrait la publication de 2 numéros de la revue :**

-Un volume sur la poésie en Espagne et en Amérique Latine, *HispanismeS*, n° 11, premier semestre 2018. La coordination doit être encore précisée ainsi que la thématique.

-Une partie des actes du congrès de Tours, répartition à établir avec le comité d'organisation, *HispanismeS*, n° 12, second semestre 2018.

**Enfin, quatre points ont été évoqués et doivent être traités assez rapidement :**

- 1) La constitution du dossier pour revues.org (Manuelle Peloille et Philippe Rabaté).
- 2) La rédaction de statuts pour le comité éditorial, qui seraient approuvés par le comité de la SHF en octobre 2016.
- 3) La mise en forme et l'éventuel élargissement du comité scientifique de la revue.
- 4) La simplification des normes de la revue. On pourrait suivre des normes beaucoup plus simples, comme celles de l'Imprimerie Nationale.

## 6. Perspectives

•Représentation des doctorants au comité

Proposition faite lors de la réunion du comité de janvier 2016. Dans la mesure où nous avons récemment donné aux doctorants la possibilité d'adhérer à la SHF, ce dont le Président se réjouit, il apparaît légitime de réserver à ces mêmes doctorants des places au sein du comité. Cette proposition implique une modification du règlement intérieur et doit être votée par l'AG.

L'article 5 dans sa formulation actuelle :

**Article 5 :** Le Comité comprend au moins six non-professeurs, ainsi que trois membres appartenant à une discipline autre que l'espagnol, dont obligatoirement un lusitaniste et un non-lusitaniste. Lors du renouvellement annuel par tiers du Comité, les bulletins de vote comportent au moins : 1) 2 non-professeurs 2) suivant la composition du comité, éventuellement un lusitaniste et/ou un spécialiste d'une autre discipline.

Les modifications suivantes sont proposées (en gras) :

**Article 5 :** Le Comité comprend au moins six non-professeurs, **un doctorant ou post-doctorant**, ainsi que trois membres appartenant à une discipline autre que l'espagnol, dont obligatoirement un lusitaniste et un non-lusitaniste. Lors du renouvellement annuel par tiers du Comité, les bulletins de vote comportent au moins : 1) 2 non-professeurs 2) suivant la composition du comité, éventuellement un lusitaniste, **un doctorant ou post-doctorant** et/ou un spécialiste d'une autre discipline.

Cette modification est votée à l'unanimité des présents.

Une autre modification de ce même article 5 est proposée, à savoir la référence à un « non-lusitaniste » (ligne 2), remplacée par « un catalaniste »

Cette modification est également votée à l'unanimité.

Le règlement modifié est d'ores et déjà consultable en ligne (<http://hispanistes.org/shf/presentation/reglement-interieur.html>)

Se pose également la question du statut de certaines demandes d'adhésion en provenance de l'étranger, comme nous avons pu le constater à l'occasion de la réception de certaines propositions parvenues aux organisateurs du congrès de Tours.

Or, l'article 3 du règlement précise que

**Article 3** : Peuvent être admis comme membres associés, à leur demande et par décision prise à la majorité du Comité, sous réserve d'appel à l'Assemblée Générale : 1) des hispanistes n'occupant pas un emploi principal dans l'Enseignement supérieur ni de la Recherche mais justifiant d'une activité de recherche dans le domaine hispanique. 2) des hispanistes de l'Enseignement supérieur de pays étrangers **d'expression française**.

Il est proposé de supprimer « d'expression française », permettant par là à des hispanistes d'autres pays (membres de la REAH ou pas) d'adhérer à la SHF.

Cette modification est également votée à l'unanimité.

- 38<sup>ème</sup> Congrès Tours 2017

Au nom du Comité d'organisation, Marie-Hélène Soubeyrou rend compte de l'avancée des travaux préparatoires :

La préparation du prochain congrès de la SHF qui aura lieu à l'université à Tours les 8, 9 et 10 juin 2017 et dont le sujet est "Liberté(s) dans le monde ibérique et ibéro-américain" se poursuit. Les organisateurs proposent la liste des 46 propositions de communications retenues par le comité scientifique tourangeau et elle est approuvée à l'unanimité par le comité de la SHF.

Tous les domaines de recherche de l'hispanisme et du lusisme y seront représentés : littérature (roman, théâtre et poésie) espagnole et latino-américaine ; civilisation, espagnole, latino-américaine et brésilienne ; cinéma espagnol et portugais ; langue espagnole et traduction. Le dossier financier du congrès pourra ainsi être déposé fin juin, dans les délais requis, auprès des instances de l'université de Tours.

Par ailleurs, il s'agira du premier congrès international de la SHF de par son ouverture à des communicants hispanistes du monde entier et notamment du REAH (Réseau Européens des Associations d'Hispanistes).

Enfin, le comité organisateur informe le comité de la SHF que la visite culturelle et le banquet du congrès devraient avoir lieu au château de Villandry qui possède une collection d'oeuvres d'art espagnoles.

- Congrès AFUE /APEF /SHF 2017

Quelques informations : le lieu (CIEP Sèvres), la date (entre le 14 et le 18 novembre 2017, dates à préciser).

Un « protocole » d'accord a été trouvé avec les deux associations partenaires qui fixe les règles de fonctionnement du Congrès. Nous en sommes à la phase de rédaction de l'appel à communication qui devrait être rapidement lancé, mais tout cela prend du temps et le temps c'est ce qui manque le plus !

- Journées d'études 2018

Il faut à la fois définir le thème et le lieu. Des collègues de Paris 3 proposent de lancer une réflexion à ce propos.

- 39<sup>ème</sup> Congrès 2019

Le sujet sera traité lors de la prochaine réunion du Comité en octobre.

## **7. Questions diverses**

- Notre collègue Jean-Claude Rabaté a fait part au président d'une demande de plaque commémorative au 2, Rue La Pérouse 75016 Paris, là où a vécu Miguel de Unamuno durant les années 1924-1925, exilé lors de la dictature du Général Miguel Primo de Rivera. Cette démarche est soutenue par le Maire de Salamanque, le Recteur de l'Université de Salamanque, le directeur du Collège d'Espagne à Paris et le Directeur de l'Institut Cervantes.

Le Président propose que la SHF s'associe à cet hommage (qui n'aura pas de coût financier).

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est clôturée à 12:30 heures.

La prochaine réunion du Comité aura lieu le 8 octobre.

Raúl CAPLAN - Secrétaire Général